



Conseil d'Etat
Staatsrat

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

RÉPONSE AU POSTULAT

Auteurs	Députés David Crettenand (PLR/FDP), Aron Pfammatter (Le Centre Oberwallis) et Nathan Bender (Le Centre Valais romand)
Objet	Outils de monitoring de la formation professionnelle
Date	10.09.2021
Numéro	2021.09.368

L'évolution vers la numérisation crée un nombre considérable d'éléments émanant de sources diverses, tant privées (associations professionnelles, acteurs des milieux économiques, etc.) que publiques. Si individuellement chaque entité gère ces données, la combinaison de ces dernières issues de bases différentes reste difficile, chacune d'elles utilisant un outil de gestion de bases de données spécifique à ses activités.

Pour pallier cette problématique et envisager une valorisation de ses données, le Service de la formation professionnelle (SFOP) développe des scénarios au travers de la Business Intelligence (BI). Cette solution permettra de collecter, d'analyser et d'interpréter des données issues de sources internes et/ou externes en lien avec nos prestations. En plus, dès la rentrée 2022, tous les élèves et apprentis du Canton bénéficieront d'un identifiant unique qu'ils conserveront tout au long de leur parcours de formation en Valais. La mise en commun des données reste un élément à développer.

A différentes étapes, un jeune fait appel à des prestations de différents acteurs ; seule l'analyse des données du parcours scolaire et professionnel dans son ensemble peut permettre d'identifier et de mesurer des tendances ou problématiques transverses à la formation, donnant des opportunités d'instaurer des mesures correctives pour les différents acteurs concernés.

La mise en place d'une vue d'ensemble du parcours d'un jeune, de la scolarité obligatoire à l'obtention d'un titre du secondaire II, se fera, pour peu que tous les acteurs concernés mettent à disposition les données dont ils sont les garants. Les moyens (humains, techniques et financiers) restent à déterminer et à envisager pour les années à venir.

Le Service cantonal de l'informatique a mis en place une filière BI proposant un accompagnement aux Services de l'Administration cantonale nécessitant une expertise dans leurs démarches BI, que ce soit en analyse ou en réalisation. Une plateforme productive est déjà utilisée par de nombreux Services pour leurs besoins de reporting et d'analyse de données. Les conditions-cadres techniques nécessaires à la réalisation du besoin décrit dans ce postulat sont déjà existantes, grâce à la mise en place de cette filière BI. La mise à disposition des données des différents systèmes et le respect de la protection des données nécessiteront cependant des analyses approfondies et des développements spécifiques pour chaque source.

Il est proposé l'acceptation du postulat.

Conséquences sur la bureaucratie :	aucune
Conséquences financières :	aucune
Conséquences équivalent plein temps (EPT) :	seront définies en fonction des synergies possible entre Services
Conséquences RPT :	aucune

Sion, le 7 septembre 2022